

# Société suisse de chimie

Autor(en): **Guye, Ph.A.**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **101 (1920)**

PDF erstellt am: **26.04.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

### 3. Société suisse de Géophysique, Météorologie et Astronomie, G. M. A.

#### Rapport sur l'exercice 1919/20.

La Société compte 74 membres dont 15 extraordinaires.

Par suite de circonstances défavorables elle n'a pu tenir ni séance spéciale ni assemblée générale et les opérations statutaires ont dû être renvoyées à la Réunion de Neuchâtel.

Le Président: *P.-L. Mercanton.*

### 4. Société suisse de chimie

#### Rapport du comité pour l'exercice annuel

1<sup>er</sup> avril 1919—31 mars 1920

Pendant l'année 1919 l'état nominatif de nos membres arrêté au 1<sup>er</sup> janvier a subi les fluctuations suivantes:

Nombre de membres au 1<sup>er</sup> janvier 1919: 467; pendant l'année, il faut enregistrer: 5 décès, 5 démissions, 5 radiations et 115 nouvelles admissions. Le nombre des membres au 1<sup>er</sup> janvier 1920 est donc de 567, dont: 2 membres honoraires, 467 membres ordinaires et 98 membres extraordinaires. Un supplément à notre dernier annuaire paraîtra prochainement.

Aucune proposition n'a été faite cette année pour des prix et récompenses à décerner à des travaux scientifiques.

A notre réunion tenue en septembre 1919 à Lugano, nous avons adhéré aux nouveaux Statuts de la Société Helvétique des Sciences Naturelles; nous avons désigné, pour nous représenter au Sénat de cette société M. le prof. Fichter, de Bâle, et comme suppléant M. le prof. Billeter, de Neuchâtel.

La publication des *Helvetica Chimica Acta* a continué en 1919 d'une façon normale; le succès scientifique de notre journal s'affirme par l'accueil toujours plus favorable qui lui est fait dans les milieux compétents.

Le Comité a jugé qu'il était nécessaire, dans les circonstances actuelles qu'un contact régulier s'établisse entre nos trois Sociétés Suisses de Chimie. Il a pris l'initiative de convoquer à Berne le 23 février une conférence de délégués de ces sociétés. Cette initiative a reçu le meilleur accueil de nos deux sociétés sœurs, la Société Suisse des Industries chimiques et la Société Suisse des Chimistes analystes; notre société était représentée à cette réunion par son vice-président et son président; M. le prof. Bernoulli qui devait aussi y prendre part en a été empêché au dernier moment par une indisposition.

Cette conférence a émis des vœux qui ont pour objet l'établissement de rapports réguliers entre les trois sociétés, l'étude des avantages réciproques que celles-ci pourraient accorder à leurs membres, la publication régulière de bons résumés de tous les brevets suisses concernant la chimie, enfin la question des rapports internationaux.

Ces vœux seront étudiés par les Comités des trois sociétés qui décideront s'il y a lieu d'y donner suite; les résultats de ces études seront soumis à l'examen de notre prochaine réunion d'été.

Ces détails vous démontrent qu'il ne s'agit pour le moment que d'une prise de contact.

Dans un autre ordre d'idées notre Comité a chargé une commission spéciale de lui présenter un rapport sur la question des poids atomiques; par suite de la guerre, le Comité international des poids atomiques s'est séparé en deux tronçons et, depuis deux ans déjà, on se trouve en présence de deux tables de poids atomiques. Notre commission étudiera les moyens de remédier à ces inconvénients, notamment dans le domaine des analyses officielles.

Par suite de la création des *Helvetica Chimica Acta*, et aussi du fait des circonstances, l'activité incombant au Comité s'est considérablement accrue; le moment est venu d'étudier si notre société ne devrait pas organiser à son siège un organe chargé de l'expédition des affaires courantes. Cette question fera l'objet d'études de notre prochain Comité.

Arrivé prochainement au terme de ses fonctions, qui prennent fin le 31 mars 1920, notre Comité est heureux de constater que grâce à la bonne volonté et à l'excellent esprit qui règnent chez tous nos membres, la vitalité de notre société s'affirme de plus en plus; le succès très encourageant des *Helvetica Chimica Acta* et le nombre régulièrement croissant de nos membres en sont de sûrs garants pour l'avenir.

Genève, le 27 février 1920.

Pour le Comité: *Ph. A. Guye*, président.

## 5. Société géologique suisse

### Rapport sur l'exercice 1919/20

Le Comité a été constitué comme suit pour une période de trois ans: Prof. D<sup>r</sup> M. Lugeon, président; prof. D<sup>r</sup> P. Arbenz, vice-président; prof. D<sup>r</sup> A. Buxtorf, secrétaire; D<sup>r</sup> A. Tobler, rédacteur; prof. D<sup>r</sup> J. Weber, caissier; prof. D<sup>r</sup> E. Argand et D<sup>r</sup> Arn. Heim, assesseurs.

Le Comité a tenu une seule séance dans laquelle il fut décidé de faire un appel aux membres de la société pour l'augmentation du capital inaliénable.

La fortune de la société se montait au 31 décembre 1919 à fr. 12,774. 75 dont fr. 10,300 inaliénable.

Le nombre des membres de la société s'élève à 368 dont 59 impersonnels. Il s'est donc augmenté de 25 sur l'exercice précédent, malgré la mort de 4 membres et la radiation de 18 étrangers qui ne payaient plus leur cotisation depuis plusieurs années.

*Publications.* Deux cahiers des *Eclogae geologicae helveticae* ont été publiés, soit les numéros 3 et 4, constituant les pages 309 à 522 du volume XV.